

3 avril 2018

Procès-verbal de la séance régulière du 3 avril 2018 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : absente  
siège numéro 2 : absent  
siège numéro 3 : M. Roger Collard  
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas  
siège numéro 5 : M. Philippe Roy  
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. Pierre Laflamme.

Étaient absents : Mme Vicky Lauzier, M. Jean Collard

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

48-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

49-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 mars 2018 soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 24 mars 2018

épargne courant	513 136.96
épargne à terme régulier	81 480.96
avantage entreprise	80 523.35
<b>TOTAL</b>	<b>675 141.27</b>

CAISSE RECETTES AU 31 mars 2018

<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>575 301.87</b>
---------------------------	-------------------

3 avril 2018

50-18

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 133 323.11\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	117 123.98\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>16 199.13\$</u>
	133 323.11\$

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

51-18

DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DU  
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC  
DE M. ERIC LANGELIER ET MME LYNE LEMAIRE

ATTENDU QUE M. Eric Langelier et Mme Lyne Lemaire adressent une demande d'autorisation afin de vendre la partie cultivée de la terre (8,5 ha) à leurs voisins immédiats et exploiter l'érablière (12,94 ha) du lot.

ATTENDU QUE la demande concerne le lot numéro 1 958 920;

ATTENDU QUE le projet est jugé conforme à la réglementation de zonage en vigueur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal appuie la demande d'aliénation et lotissement adressée à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec par M. Eric Langelier et Mme Lyne Lemaire.

Que le rapport de l'inspecteur en bâtiments est joint à la présente.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

3 avril 2018

52-18

DEMANDE DU CLUB DE SOCCER DE SAINT-NAZAIRE-D'ACTON

Mme Kateri Pelland est présente à la réunion et elle nous informe que les inscriptions du soccer pour la prochaine saison ont été faites le 26 mars au chalet des loisirs.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des élus que les employés de la municipalité voient à l'entretien des installations de soccer comme par les années passées.

Afin de planifier l'entretien des terrains, nous demandons de recevoir l'horaire d'utilisation des terrains pour les parties et les pratiques et d'être avisé de tout changement dans un délai raisonnable.

Si des personnes désirent devenir bénévoles pour le soccer, ils peuvent communiquer avec Mme Pelland.

Mme Pelland nous informe qu'elle possède un cahier de charges sur les tâches du responsable du Club de soccer.

Il y a discussion sur une demande financière qui pourrait être accordée au Club de soccer, le conseil municipal étudiera la demande.

53-18

DEMANDE DE SUPPLÉMENT AU LOYER DU VAL BONHEUR INC.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement pour le supplément au loyer pour l'année 2017 au montant de 555.00\$ et de 85.00\$ pour l'électricité du passage piétonnier pour l'année 2018.

54-18

RÉSOLUTION POUR CAUTIONNEMENT ET PERMISSION DE VOIRIE ANNUELLE POUR INTERVENTIONS URGENTES SUR LE RÉSEAU DE SERVICES

Considérant que pour exécuter des travaux sur le réseau du Ministère des Transports, nous devons obtenir un permis;

Afin de simplifier le processus, le ministère a décidé de faire parvenir aux municipalités une permission de voirie annuelle pour les interventions sur les réseaux d'égouts et d'aqueducs.

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- que la municipalité se porte garante du fait qu'elle pourrait en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000.00\$;
- 2- Monsieur Pierre Laflamme, maire et Madame Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière sont les personnes responsables pour signer les permis;
- 3- Que la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter de la date de l'adoption des présentes.

#### 55-18

#### NETTOYAGE DES FOSSÉS ET AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE SELON LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que seront réalisés les travaux d'entretien de voirie prévus au budget 2018 dans la liste des prévisions budgétaires.

Voici l'énumération des travaux d'entretien de voirie : nettoyage de fossés de chemins, fauchage des levées, traitement des fissures, balayage des rues, rapiéçage d'asphalte, rechargement de gravier, grattage des chemins, traçage des lignes sur pavé et remplacement de panneaux de signalisation, asphalte rond point de la rue Saint-Antoine, en avant des numéros de porte 18 et 26.

#### 56-18

#### ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Hébert, directeur du service incendie de notre municipalité recommande l'engagement d'un nouveau pompier volontaire;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jérôme Beaudoin a démontré l'intérêt requis à devenir pompier volontaire et a fourni les documents demandés;

CONSIDÉRANT QU'il s'engage à suivre les cours nécessaires afin d'exercer la fonction et d'assurer sa sécurité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal engage M. Jérôme Beaudoin au poste de pompier volontaire avec une période de probation de un (1) an à compter de ce jour.

QU'il est prévu au budget 2018 les frais pour la formation de pompier 1 ainsi que l'achat des vêtements de sécurité nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

3 avril 2018

57-18

CAMP DE JOUR POUR L'ÉTÉ 2018

Il est proposé par Roger Collard que le conseil municipal décide d'organiser un camp de jour pour l'été 2018.

L'offre d'emploi, ainsi que les formulaires d'inscriptions seront affichés sur le site internet de la municipalité, dans le journal le Porte-Parole, journal la Pensée et dans tout autre endroit approprié.

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-HYACINTHE – PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DE SES IMMEUBLES

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe procède aux consultations en vue de l'adoption de son plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

Adopté annuellement, ce document indique à quelle fin la Commission scolaire entend utiliser ses immeubles pour les trois prochaines années. La période couverte est de 2018 à 2021. Contrairement aux données inscrites, celles relatives à 2019-2020 et 2020-2021 n'apparaissent qu'à titre indicatif, puisque le document est révisé annuellement.

Le conseil municipal n'a pas de commentaire à émettre sur le document.

58-18

DEMANDE DE COMMANDITE PAR L'ASSOCIATION DE PARENTS DES ENFANTS HANDICAPÉS RICHELIEU-VAL-MASKA

Considérant qu'une demande de commandite nous a été adressée par l'Association de parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska ;

Considérant que suite aux informations obtenues, les parents de notre municipalité peuvent obtenir des services de cette association ;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un montant de 100\$ comme commandite pour cet organisme pour l'année 2018.

3 avril 2018

### RAPPORTS

- rencontre Pierre Laflamme, Guylaine Bourgoïn et Luc Savaria avec les élus et la directrice générale du Canton de Roxton pour informations sur l'entretien des chemins d'hiver ;

### COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Bilan annuel des activités de construction de la MRC d'Acton pour 2017 ;
- lettre de la Sûreté du Québec, Région Montérégie-District Sud concernant le sommet du G7 le 8 et 9 juin prochain ;
- offre de service des Entreprises Patrick Lavigne Inc. ;
- lettre d'Énergir concernant des travaux d'entretien de leur réseau ;
- lettre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) ayant pour objet le nouveau partenariat avec Purolator ;
- lettre de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ayant pour objet les municipalités membres bénéficiant maintenant d'une protection gratuite dans l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire ;
- extraits de procès-verbal de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant la résolution numéro 18-020 ainsi que le règlement numéro 123, adoptés le 28 février 2018 établissant à l'égard des municipalités membres la tarification et les modalités de paiement pour les bacs livrés dans la cadre de l'appel d'offres AOI 2018 02 BAC ;
- procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2018 de la MRC d'Acton ;
- décision de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) dans le dossier 416027 ;
- lettre de la Société de l'assurance automobile Québec (SAAQ) ayant pour objet le préavis de vérification mécanique ;
- lettre de la Société Alzheimer de Granby et région ayant pour objet une demande de partenariat ;
- lettre et annexe du Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs Québec ayant pour objet l'indexation de la tarification appliquée lors du dépôt d'une demande d'autorisation en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF) ;
- avis public de la municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton concernant le règlement numéro 358-18 de la tarification des dépenses pour les travaux du cours d'eau branche 9 de la rivière Scibouette ;
- courriel de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe ayant pour objet l'invitation – consultation publique liée au premier plan d'engagement vers la réussite de la CSSH ;
- demande de subvention à AgriEsprit (Farm crédit Canada as) pour le parc d'exerciceurs ;
- courriel de Therrien Couture ayant pour objet un avis important : projet de loi modifiant la Loi sur les normes du travail ;

- confirmation de l'Association forestière du sud du Québec de la demande d'arbres pour 2018 ;
- validation annuelle de tous les permis de conduire des employés municipaux le 21 février 2018 ;
- avis public concernant l'entrée en vigueur du règlement numéro 357-18 remplaçant les règlements numéro 350-16, 333-14 et 315-11 relatifs au code d'éthique et de déontologie des élus révisé sans modification.

## VARIA

### 59-18

#### ORGANISATION D'UNE RENCONTRE AVEC MADAME DANIELLE GOYETTE, CHAMPIONNE OLYMPIQUE

Considérant que la famille de Mme Danielle Goyette, championne olympique, intronisée au Temple de la Renommée, organise une rencontre à l'école de notre municipalité le 21 avril à 19 heures.

Considérant qu'une contribution financière est demandée à la municipalité pour l'organisation de cet événement ;

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde un montant de 500\$. Le remboursement des dépenses sera fait sur présentation des factures.

Monsieur le maire Pierre Laflamme sera présent à l'évènement pour offrir une gerbe de fleurs à Madame Goyette.

## DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

### 60-18

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 23.

---

Pierre Laflamme  
Maire

---

Guylaine Bourgoïn, GMA  
Directrice générale et  
secrétaire trésorière